Avis aux personnes intéressées ayant le droit
de signer une demande d'approbation référendaire

1. À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 16 septembre 2024, le conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert a adopté le second projet de résolution approuvant le projet particulier suivant :

- Le *Projet particulier PPSH-2024-17 visant à autoriser les usages de vente au détail de camions, les services de réparation et de préparation de camions et un centre de distribution de pièces de camions au 7500, Grande Allée (lot 4 640 924) (district d'Iberville)*.

  La zone concernée I-895 par ce second projet de résolution approuvant le projet particulier et les zones contigües à celle-ci sont indiquées en gris sur le croquis. L'adresse y est indiquée en rouge.

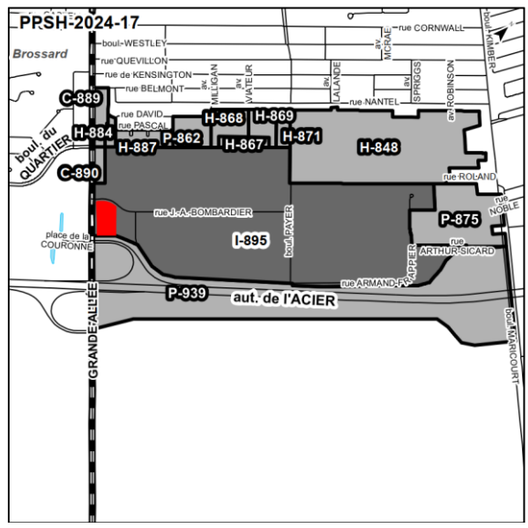

2. Ce second projet de résolution approuvant le projet particulier PPSH-2024-17 contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone concernée et des zones contigües à celle-ci a, afin que le projet particulier soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-2.2).

3. Conditions de validité d'une demande d'approbation référendaire

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21. Toute demande, transmise individuellement ou par pétition, sera acceptée sous toutes réserves;
- être reçue par courriel au greffe.sh@longueuil.quebec, au plus tard le 2 octobre 2024.

4. Personnes intéressées

Les renseignements concernant les dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande d'approbation référendaire et les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une telle demande peuvent être obtenus en écrivant à l'adresse courriel greffe.sh@longueuil.quebec.

5. Aucune demande valide

Les dispositions du second projet mentionné au paragraphe 1, qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide, pourront être incluses dans un projet particulier qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Résumé et consultation du projet particulier

Une copie du résumé de ce projet particulier peut être obtenue en écrivant à l'adresse courriel greffe.sh@longueuil.quebec et ce projet particulier peut être consulté à l'adresse Internet suivante : www3.longueuil.quebec/fr/projets-particuliers-arrondissements.

Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 24 septembre 2024.

Véronica Mollica
Secrétaire du conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert